



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



15076253

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 19 MAI 2015

Pour le Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0479.914.923

Dénomination(en entier) : **Z, les Amis d'Esperanzah!**(en abrégé) : **Z**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Célestin Hastir, 105 - 5150 FLOREFFE

Objet de l'acte : Modification des statuts de l'asbl - Changement de dénomination de l'asbl

En leurs séance du 03 mars 2015, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité les modifications suivantes:

Modification des Titres:

TITRE 1er. -- Dénomination, siège, objet, durée

Article 1er. L'association est dénommée " Z!", association sans but lucratif.

Fait à: Floreffe, le 14 avril 2014,

René GEORGES

Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature